

AYTRÉ

une
ambition
partagée

Tony
LOISEL

15 - 22 mars 2026

Mon seul parti, c'est Aytaré

www.aytre2026.fr

  /aytre2026



Credits photo : Olivier Schindler

SOLIDARITÉS & INCLUSION

Protéger, inclure, émanciper

Une politique de droits, de citoyenneté et d'égalité réelle

À Aytré, la solidarité et l'inclusion relèvent d'un choix politique fondamental. Dans un pays où une personne sur cinq est en situation de handicap et où près de deux personnes sur dix vivent sous le seuil de pauvreté, l'accès à la pleine citoyenneté, à l'autonomie et à l'émancipation ne peut être laissé au hasard.

Notre responsabilité est d'agir pour que chacune et chacun trouve sa place dans la cité, quelles que soient ses fragilités, son âge ou son parcours.

C'est pourquoi nous poursuivrons et renforcerons des politiques sociales, culturelles, scolaires et urbaines visant à améliorer l'accessibilité du territoire, avec une attention particulière portée aux personnes en situation de handicap.

Les grandes mesures que nous mettrons en place :

Une Maison des solidarités, du handicap et de la santé

Lutter contre l'isolement et accompagner le bien-vieillir, le CCAS en pôle position

- écoute et orientation,
- accompagnement social,
- ateliers de prévention et de bien-être,
- espaces de convivialité et d'échanges intergénérationnels.

Cette maison constituera un cœur solidaire, identifiable et accessible, pour lutter contre l'isolement, favoriser le lien social et mettre en place toutes les actions concrètes.

« Aytré, Ville amie des aînés »

Un socle pour la politique seniors

La démarche [Ville Amie des Aînés](#) constitue le cadre structurant de notre action en faveur des seniors aytréens. Elle vise à :

- adapter le territoire au vieillissement de la population,
- permettre un ancrage territorial de proximité pour un vieillissement réussi

- anticiper la transition démographique,
- associer pleinement les aînés aux politiques qui les concernent.
- promouvoir le vieillissement actif et l'engagement des aînés dans la société
- encourager le développement de territoires bienveillants envers les aînés.

Une démarche également basée sur la participation :

- le recueil de la parole pour l'adaptation de l'espace public (mobilier, accessibilité, mobilités),
- des actions collectives régulières (Semaine bleue, repas des aînés, goûters, voyages ANCV),
- des programmes de prévention santé (ICOPE),
- un soutien renforcé aux aidants.

Création du Pass Solidarité

Vers une ville solidaire, au plus près des habitants

La commune est en première ligne face aux besoins de protection, d'écoute et d'accompagnement des plus fragiles. La solidarité communale repose sur une méthode claire :

- renforcer les partenariats de terrain,
- amplifier la collaboration avec le tissu associatif,
- garantir l'accès aux droits et aux soins,
- développer la prévention de proximité, notamment à travers le Contrat Local de Santé et la CTPS.

Cette approche privilégie la coordination, la continuité et l'anticipation, plutôt que la seule réponse à l'urgence.

Soutenir les aidants et les familles

Les aidants sont les premiers concernés face au handicap d'un proche, et constituent paradoxalement le « parent pauvre » des politiques publiques.

Nous renforcerons les actions en direction des aidants, souvent invisibles, mais essentiels :

Création d'un programme spécifique pour le bien-vivre des aidants à travers :

- la constitution de groupes de parole,
- la mise en place de « temps de répit »
- l'accompagnement et orientation, avec un point d'accueil handicap au sein du CCAS
- des partenariats avec les acteurs et associations spécialisés, renforcement des liens avec MDPH.

Soutenir les aidants, c'est **préserver l'équilibre des familles** et prévenir les situations de rupture.

Des actions d'« aller-vers » renforcées

Ne laisser personne à l'écart

La solidarité ne peut se limiter à l'accueil en guichet à la futurs Maison des solidarités : Nous renforcerons les démarches d'**aller-vers** pour atteindre les habitants isolés ou éloignés des services à travers des :

- permanences sociales mobiles,
- accompagnement numérique,
- réseau de relais bénévoles,
- suivi des personnes fragiles dans le cadre des dispositifs de prévention (canicule, plan ORSEC).
- Création d'un lexique, une « bible » des personnels de santé du territoire resserré

L'objectif est simple : **repérer plus tôt, accompagner mieux, prévenir durablement.**

Logement et précarité

Garantir l'accès à un logement digne

La solidarité passe aussi par le logement. La Ville poursuit :

- la convention de mixité sociale,
- le guichet unique pour la demande de logement social,
- le travail avec les bailleurs (commissions, prévention des expulsions),
- l'accompagnement des situations les plus fragiles.

L'objectif est de sécuriser les parcours résidentiels et de prévenir les ruptures.

Santé

Faciliter l'accès aux soins et faire de la prévention, pour tous les âges

Nous poursuivrons le développement des actions de prévention santé accessibles à tous :

- alimentation et nutrition,
- santé mentale,
- lutte contre les addictions,
- précarité menstruelle,
- campagnes de sensibilisation (Octobre rose, Mois sans tabac).

Nous favorisons également l'accompagnement vers les structures de soins et la mise en place d'outils facilitant l'accès à la santé, comme le **Pass santé**.

Inclusion / handicap : bilan 2020-2026

Ces six dernières années, Aytré a posé des bases solides en matière d'accessibilité et d'inclusion :

- **Accessibilité** : retravaux et création de places de parking PMR, installation de bancs sur le littoral, aux Galiotes, au nouveau cimetière et dans plusieurs quartiers.
- **Accueil** : obtention du label **S3A** de l'UNAPEI grâce à la formation de nos agents municipaux à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- **Équipements** : mise aux normes de la Médiathèque et de l'Espace Elsa Triolet, création du premier **parc inclusif** de l'agglomération rochelaise.
- **Concertation** : intégration de représentants du FAM d'Aytré dans la commission voirie et prise en compte du PAVE dans les travaux de réaménagement.
- **Événementiel** : accessibilité renforcée des "fan zones" et lancement d'initiatives autour de l'inclusion (ciné-débats, expositions d'artistes en situation de handicap, *Journée de l'Extraordinaire* au Parc Jean-Macé).
- **Insertion** : accueil de jeunes de l'IME en stage dans nos services municipaux.

👉 Aytré a progressé d'une logique d'aménagement technique vers une approche plus large : **accueillir, valoriser, inclure**.

Intégrer le handicap au quotidien

Fil rouge du dernier mandat, l'inclusion des personnes en situation de handicap est et sera toujours pensée de manière **transversale**. Parce qu'il n'existe pas de sous-citoyen, pour aucune raison que ce soit.

- accessibilité de l'espace public et des équipements,
- formation des agents municipaux : convention UNAPEI passée en 2025
- événements municipaux accessibles,
- actions de sensibilisation (Duo Day, Téléthon).
- Lutter contre l'invisibilisation des personnes atteintes de handicap, notamment à travers l'événementiel culturel. Tous égaux, tous visibles !

Il ne s'agit pas d'une politique à part, mais d'un **réflexe collectif** intégré à chaque projet.

L'accessibilité, la première des égalités

- Poursuivre et amplifier l'aménagement de trottoirs et pistes cyclables en pente douce, adaptés à **tous les usagers** (piétons, vélos, poussettes, fauteuils roulants...)
- Installation de Bandes Podo-Tactiles et d'avertisseurs sonores aux feux
- Mise en place d'une **Commission Communale d'Accessibilité**.
- Développer un partenariat avec des applications de déplacements existantes
- Installation de **panneaux de Plan de Ville** avec indication de la situation
- Travailler aux côtés de la CDA pour **optimiser le parcours des bus** et desservir les quartiers non couverts (ex : l'étude d'un parcours **d'Aytré vers Les Minimes**)
- Création d'un **Plan de Déplacements Facilités** (PDF) ciblant les cheminements piétons et vélos entre les points d'intérêt (écoles-parcs-médiathèques-commerces).
- Installation de bancs et WC publics sur les parcours

Notre vision

Aytré doit être une ville **où chaque habitant peut participer pleinement à la vie collective**, qu'il s'agisse de se déplacer, de travailler, de profiter des événements ou de s'exprimer par la culture. On ne laisse personne sur le bord du chemin.

👉 **Inclure – Valoriser – Partager : l'Aytré inclusive que nous construisons ensemble**

1. Accessibilité de la ville

- Finaliser l'application du PAVE dans tous les quartiers.
- Accélérer la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments municipaux et équipements sportifs et culturels.
- Déployer un plan "**Aytré accessible 2030**" avec un suivi annuel transparent.

2. Inclusion dans la vie quotidienne

- Étendre les bancs et zones de repos sur les grands parcours piétons.
- Créer une **charte de l'inclusion** signée par les associations et commerçants partenaires.

3. Valorisation des talents et insertion

- Pérenniser et élargir le travail des jeunes de l'IME dans les services municipaux.
- Valoriser les artistes et initiatives locales en situation de handicap lors d'expositions ou événements municipaux.
- Développer les coopérations avec les acteurs culturels et sociaux de l'agglomération.

5. Une ville exemplaire

- Poursuivre la formation des agents municipaux à l'accueil.
- Intégrer la réflexion PMR et inclusion dans tous les projets urbains et culturels.
- Revendiquer une place forte dans les réseaux régionaux et nationaux des communes inclusives.

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION

Protéger, prévenir, apaiser : Une sécurité de proximité, condition de l'égalité et du vivre ensemble

La sécurité est une **condition essentielle de l'égalité républicaine**. Se sentir en sécurité dans l'espace public, dans son quartier, dans ses déplacements quotidiens, ne doit pas dépendre de son lieu d'habitation, de son âge ou de ses ressources.

À Aytré, la politique de sécurité repose sur un principe clair : **présence humaine, vidéo protection, prévention des incivilités et outils modernes doivent agir ensemble**, au service de la tranquillité publique.

Une police municipale renforcée et visible

Avec le passage de la commune au seuil des **10 000 habitants**, la Ville a renforcé sa police municipale :

- recrutement d'un **cinquième policier municipal**,
- élargissement de l'amplitude horaire,
- patrouilles de proximité à pied et à vélo,
- équipements modernisés, dont un **véhicule électrique**.

Cette présence de terrain, fondée sur la **médiation et le dialogue**, permet d'intervenir en amont, de désamorcer les tensions et de maintenir un climat apaisé. Nous renforcerons également la présence humaine : il faut un policier pour 1500 habitants, **nous recruterons un nouvel agent de terrain**.

La vidéoprotection : un outil au service de l'égalité et de la tranquillité

La Ville poursuivra son déploiement du **plan de vidéoprotection raisonné et encadré**, pensé comme un **outil d'égalité territoriale** :

- garantir le même niveau de protection dans tous les quartiers,
- prévenir les atteintes aux personnes et aux biens,

AYTRÉ, une ambition partagée

- lutter contre les incivilités, le dépôt de déchets sauvages et les trafics,
- sécuriser les espaces publics, les équipements municipaux et les événements.

La vidéoprotection n'a pas vocation à remplacer la présence humaine.

Elle agit comme un **complément**, au service de la dissuasion, de la tranquillité et de la protection des plus vulnérables.

Utilisée dans un cadre strictement réglementé, elle contribue à **rétablir un sentiment de sécurité partagé**, indispensable au vivre ensemble.

Une action coordonnée avec la Police nationale

La politique de sécurité d'Aytré s'inscrit dans une **coopération étroite avec la Police nationale** :

- échanges réguliers d'informations,
- coordination des interventions,
- appui des images de vidéoprotection dans le cadre judiciaire.

Ce partenariat renforce l'efficacité de l'action publique et permet une réponse plus rapide et mieux ciblée face aux situations à risque.

Prévenir les incivilités

La tranquillité publique repose aussi sur la lutte contre les **incivilités du quotidien**, souvent premières sources de sentiment d'insécurité :

- nuisances sonores,
- dépôts sauvages,
- dégradations,
- troubles du voisinage.

La Ville agit de manière transversale, en lien avec l'aménagement, l'éclairage, la propreté et les politiques de prévention.

Sécurité et éducation : fermeté et respect aujourd'hui, civisme pour demain

Deux leviers indissociables pour l'amélioration du vivre-ensemble.

Assurer la sécurité des Aytrésiens suppose une **action ferme et constante** contre les incivilités et les atteintes au vivre-ensemble, mais aussi une **politique éducative ambitieuse** inscrite dans le temps long.

Le mandat a renforcé la police municipale et la vidéoprotection lorsque la sanction est nécessaire pour protéger la communauté. Le prochain mandat ira plus loin en agissant **à la racine** : éducation au civisme dès le plus jeune âge, engagement des enfants et des jeunes pour leur ville, soutien aux parents, valorisation du rôle des enseignants et investissement durable dans les écoles.

👉 **La sécurité durable se construit par la fermeté quand il le faut, et par l'éducation pour que le respect devienne un réflexe partagé.**

Prévention

La prévention est une politique publique à part entière.

Elle consiste à anticiper plutôt que subir, à informer plutôt qu'inquiéter, et à préparer collectivement la ville aux risques du quotidien comme aux événements exceptionnels. La gestion de l'incendie du bâtiment La Réunion durant le mandat précédent en fut un bon exemple.

À Aytré, commune littorale exposée aux risques naturels et climatiques, la prévention ne peut être un simple document administratif. Elle doit être concrète, visible, partagée et opérationnelle.

UNE PRÉVENTION DE PROXIMITÉ

Un service d'accueil renforcé au sein de la Police municipale offrira un point d'entrée clair pour signaler, orienter et désamorcer les situations du quotidien.

ACCULTURATION AUX RISQUES MAJEURS

La diffusion active du DICRIM, des ateliers pédagogiques, des animations scolaires et des formations aux kits d'urgence permettront de développer une culture du risque apaisée.

SAUVER DES VIES

Cartographie des défibrillateurs, formations gratuites aux gestes qui sauvent et sensibilisation des jeunes feront de chaque citoyen un acteur de la chaîne de secours.

COHABITATION DES MOBILITÉS

Diagnostic des zones à risques, actions éducatives et aménagements urbains adaptés permettront de réduire les accidents et les conflits d'usage.

PRÉVENTION CITOYENNE

La création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile et d'un réseau d'entraide locale renforcera la solidarité en cas de crise.

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE VIVANT

Actualisé, testé et partagé, le PCS est et sera un véritable outil opérationnel.

Prévenir, c'est déjà protéger.

Nous faisons le choix :

- d'une sécurité de proximité, humaine et accessible,
- d'une présence visible et rassurante,
- d'un plan de vidéoprotection équilibré, garant de l'égalité entre les quartiers,
- d'une coopération renforcée avec la Police nationale,
- d'une ville plus calme, plus sûre et plus solidaire.

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Cohésion, santé, fierté et rayonnement pour Aytré : le sport comme énergie collective

Le sport n'est pas qu'un jeu : **c'est un enjeu majeur de société.**

À Aytré, il est déjà un **ciment du vivre-ensemble**, un espace de transmission des valeurs, d'engagement bénévole, de respect et de solidarité.

Pour le prochain mandat, nous faisons le choix clair d'un **sport pour toutes et tous**, considéré comme un **véritable service public**, au cœur de la santé, de la jeunesse, de l'inclusion et de l'attractivité de la ville.

Nous portons tous le même maillot : celui d'Aytré !

Un socle solide : un parc sportif vivant et engagé

Aytré dispose d'un **parc d'équipements riche et utilisé**, porté par un tissu associatif dynamique et engagé. La Ville a su accompagner ses clubs, y compris dans les moments difficiles, et investir dans des équipements structurants.

Ces dernières années, nous avons notamment :

- Soutenu des **associations sportives dynamiques**, y compris des clubs en difficulté financière
- Rénové et inauguré les **terrains de tennis**, en partenariat étroit avec le club
- Rénové la salle de musculation
- Créé un **pôle nautique**, ouvrant une nouvelle relation entre sport et littoral
- Modernisé certains équipements (salle de musculation, embellissement du stade par des fresques)
- Renforcé la visibilité des **sportifs aytrésiens**, véritables ambassadeurs de la commune
- Créé une nouvelle salle, la Salle du Gardien, à l'entrée du complexe sportif

Faire d'Aytré un laboratoire du sport de demain

Les pratiques sportives évoluent. Aytré doit être **audacieuse, ouverte et innovante**.

Notre ambition :

- Accueillir les **sports émergents** et les nouvelles pratiques
- Tester, expérimenter, inventer : football américain, BMX, skate, paddle, pratiques libres
- Créer la **Plaine des Jeux d'Aytré**, pensée comme un grand espace sportif partagé, évolutif et accessible

Le sport près de chez vous : relier les quartiers par la pratique

Le sport doit être **accessible à pied, à vélo, au quotidien** : Une ville reliée par le mouvement.

Concrètement :

- Réhabilitation et création d'espaces sportifs de proximité, notamment autour de la Maison Georges Brassens
 - terrains de basket
 - tables de ping-pong
 - terrains de pétanque
- Étudier la création d'un **nouveau city stade** et d'équipements simples dans les quartiers qui en sont dépourvus.
- Création d'un gymnase scolaire ouvert aux associations dans la future école La Courbe, accessible dès 2028.
- Développer des **parcours sportifs et santé**, intergénérationnels et inclusifs, à la Plaine des Jeux notamment.

Un pôle nautique comme lieu de vie

Aytré a un atout rare : **la mer**. Elle est une partie de notre identité.

Dans la continuité de ces deux dernières années et en lien avec les associations, nous voulons faire du pôle nautique :

- Un **véritable spot de voile légère** reconnu
- Un **lieu de vie convivial** (habillage des algécos, extensions si besoin)
- Un espace éducatif pour les scolaires et les jeunes

Nous soutiendrons également :

- L'organisation d'une **compétition nautique dans la baie d'Aytré**, en lien avec les clubs et fédérations, via un appel à projets
- Des événements « sport & mer » ouverts à tous

Des équipements adaptés, modernisés et partagés

Le prochain mandat devra engager une **nouvelle étape d'investissements raisonnés**, pour des équipements utiles, bien utilisés et durables.

Priorités identifiées :

- Création d'un **gymnase à La Courbe**
- Reprise / rénovation du gymnase de **La Petite Couture**
- Rénovation et extension du **Dojo**
- Modernisation énergétique et fonctionnelle des équipements existants
- Couverture de certains terrains extérieurs (basket, handball, padel...) à la Plaine des Jeux.

Un sport inclusif, intergénérationnel et solidaire

Le sport est un **outil puissant d'inclusion**, une école de la citoyenneté

Nous renforcerons :

- L'accès à la pratique pour les **femmes**, les **seniors**, les **personnes en situation de handicap**
- Les projets intergénérationnels
- Le soutien aux bénévoles, éducateurs et dirigeants associatifs
- Une attention accrue aux besoins du Collège de l'Atlantique

Un sport visible, fédérateur et rayonnant

Enfin, le sport doit continuer à être une **vitrine positive pour Aytré** :

- Soutien aux événements sportifs locaux
- Création de nouveaux rendez-vous populaires
- Valorisation des clubs, des athlètes et de l'engagement associatif, à l'image des remises de médailles de la Ville.

Vie associative

À Aytré, la vie associative est un cœur battant.

Sport, culture, solidarité, environnement : nos associations créent du lien, donnent confiance et font vivre la ville au quotidien. Nous continuerons à les **soutenir concrètement**, simplifier leurs démarches, mieux valoriser leurs actions et **ouvrir plus largement les équipements municipaux**.

1. Une mairie partenaire, pas un guichet

Un interlocuteur municipal identifié pour les associations, des démarches simplifiées, des réponses claires et des délais tenus. Parce que l'énergie doit aller aux projets, pas à l'administratif.

2. Des moyens et des lieux

Accès facilité aux équipements municipaux, meilleure mutualisation des salles et du matériel, soutien financier lisible et stable. Soutenir les associations, c'est leur donner les moyens d'agir concrètement et que chacune trouve sa place.

3. Valoriser l'engagement

Mise en valeur des initiatives locales par le service communication de la Ville, temps forts dédiés aux bénévoles, accompagnement à la formation et au renouvellement des équipes.

Parce que l'engagement mérite reconnaissance et respect.

CULTURE & ANIMATION

Aytré, ville créative !

Aytré poursuit sa révolution culturelle !

A travers une politique culturelle ambitieuse et ouverte, un patrimoine bâti réhabilité et modernisé, nous irons encore plus loin en faisant d'Aytré une ville pionnière en matière de culture participative, éducative et durable.

Désormais replacée sur la carte culturelle de l'agglomération rochelaise, Aytré sera identifiée comme **une ville artistiquement engagée** où chaque enfant découvre l'art, où chaque habitant participe à la création, où chaque événement conjugue plaisir, sincérité et responsabilité.

Vecteur essentiel du vivre-ensemble, de l'émancipation et d'un rayonnement de la cité, la culture se vit partout, par tous et toute l'année à Aytré.

Une éducation artistique universelle pour les jeunes Aytrésiens

Dans la droite ligne de la nouvelle école de musique et de danse créée sur le mandat précédent, nous ferons d'Aytré **la première ville du territoire** où chaque élève vivra **une pratique artistique régulière** (musique, théâtre, danse, arts visuels), en étroite collaboration avec les parcours de **révélation des talents** proposées par le pôle Education.

- Sur le temps scolaire, périscolaire ou la pause méridienne, en lien avec les enseignants, les partenaires associatifs (SLEP, Musicadanse...), la CDA, la Ville de La Rochelle, les instances de l'Etat...
- Objectif : que **100 % des enfants aytrésiens aient une expérience artistique concrète lors de leur scolarité**.
- Chaque école possèdera une ou plusieurs salles exclusivement dédiées à la pratique artistique.

La Médiathèque Elsa Triolet, une maison de la culture du quotidien

Poursuivre la mue du **Parc Jean Macé** comme un poumon incontournable de la vie culturelle et sociale aytrésienne, doté d'une médiathèque moderne, accueillante pour tous les âges :

- Programmation régulière (expos, concerts intimistes, rencontres littéraires, spectacles, lectures, contes...).
- **Nouveaux usages** : ateliers artistiques, livres numériques, podcasts, jeux de société, jeux vidéo, espace coworking, soirées thématiques...
- Développement d'actions « hors les murs » : lectures pour les seniors, ateliers dans les quartiers...
- Explorer, ensemble et réellement, la **notion de réseau** avec les médiathèques du territoire

Consolider les grands évènements, populaires et ambitieux

- **Drôle de Festival** : consolidation et extension, avec un temps fort supplémentaire au printemps pour faire vivre, encore davantage, le spectacle vivant jeune public toute l'année.
- Création d'un **festival d'un nouveau genre**, unique en France, pensé avec les forces vives du territoire et mêlant concerts, arts visuels, théâtre, débats, ateliers... en réduisant au maximum l'énergie employée.
- Poursuivre les **événements populaires de grande envergure** comme la Grand Soirée du 12 juillet dans le Parc Jean Macé, les séances estivales itinérantes de cinéma plein air, les spectacles participatifs à l'image du *Rô Légende Olympique*, création d'un carnaval des enfants...
- Renforcer l'offre culturelle et événementielle sur le **littoral aytrésien**.

Création d'une saison musicale dans l'église Saint-Etienne

- Programmation de concerts, de musique classique notamment, dans l'écrin de l'église réhabilitée, dès 2026.
 - Collaborations avec les festivals locaux ; le MM Festival, le Festival Ondes Classiques, le festival L'Horizon fait le mur...
 - Programmation d'expositions, spectacles intimistes...
- Penser ce lieu patrimonial autant comme **un lieu de culte que de culture**.

Un parcours artistique à ciel ouvert

- Poursuite du **parcours Street Art** dans la ville et ses quartiers. Des tableaux géants qui deviennent des portes d'entrée vers la création artistique. C'est aussi une façon de repenser la ville : son image, son identité, son attractivité. C'est offrir aux habitants et aux visiteurs une expérience inattendue qui transforme un lieu, pour que chacun se réapproprie l'espace public.
- Implication des habitants, des scolaires (collège de l'Atlantique, écoles primaires) et des institutions sociales
- Etude et réalisation d'œuvres collectives de land art dans les espaces naturels
- Objectif : faire d'Aytré une galerie à ciel ouvert à travers un parcours artistique qui raconte une histoire commune.

Continuons de **redonner des couleurs à la ville !**

Un ancrage territorial renforcé, une ville ouverte

- Développement des **échanges culturels** avec les villes de la CDA. Aytré est une planète dans la constellation rochelaise, travaillons les uns avec les autres ! Un projet de collaboration absente actuellement, à porter à l'échelon communautaire.
- Poursuivre le développement des **partenariats avec les structures nationales** culturelles labellisées (Centre National des Arts de la Rue Sur Le Pont, Centre Chorégraphique National de La Rochelle 1000 Plateaux, La Sirène, le Conservatoire de La Rochelle, La Manufacture, La Coursive, Scène nationale de La Rochelle...).
- **Aytré, terre d'accueil artistique** : accueil régulier d'artistes en résidence, avec restitutions publiques / accueil de nouvelles manifestations type Horizon fait l'mur / accompagnement des forces culturelles locales comme Odyssée Théâtre, Graines d'Expression, AQCVA...
- Faire vivre culturellement **le chapelet des parcs** et espaces verts aytrésiens
- Poursuivre et renforcer la programmation à la Maison Georges Brassens

Une politique culturelle accessible

- Maintien de la **politique tarifaire maîtrisée** : gratuités de certains événements, tarifs spéciaux pour les Aytrésiens sur les manifestations type festivals, tarification stable pour les spectacles jeune public, Quotient Familiaux appliqués sur l'enseignement artistique Jean Macé.
- Généraliser **l'éco-responsabilité des événements** (mobilité douce, circuits courts,

gestion des déchets, etc...).

ANIMATION

Animer la ville, c'est faire battre le cœur d'Aytré, sans démesure ni dépenses inutiles. Créer des occasions simples de se retrouver, de partager l'espace public et de faire commune ensemble.

L'ambition d'**une ville vivante, chaleureuse et accessible**, où chaque Aytrésien, quel que soit son âge ou son quartier, trouve sa place dans la vie collective et festive.

Animer la ville, ce n'est pas uniquement multiplier les événements, c'est s'appuyer sur la participation des habitants et le partenariat avec les associations et les commerçants,

Des rendez-vous fédérateurs tout au long de l'année

Nous développerons des temps forts simples, conviviaux et intergénérationnels :

- **Grand pique-nique citoyen annuel**, chacun apporte son repas, avec animations légères et associatives,
- **Carnaval des enfants**, en lien avec les écoles, centres de loisirs et associations et **déambulations festives** lors des grandes fêtes populaires, des saisons, de la transhumance (eco-pâturage).
- **Repas de quartier et tables partagées**, avec un appui logistique de la mairie.

Une ville embellie par celles et ceux qui la font vivre

Nous encouragerons une **animation visuelle et festive de la ville**, co-construite avec les habitants et les commerçants :

- **Concours de décorations de Noël** (maisons, balcons, commerces), par vote citoyen, avec des récompenses symboliques et une mise en valeur locale,
- mise en valeur des vitrines et du centre-ville,
- décorations urbaines réalisées en matériaux de récupération,
- ateliers intergénérationnels avec les associations, les enfants, les structures médico-sociales et les seniors.

Une animation qui crée du lien et du sens

Ces moments partagés renforcent le **sentiment d'appartenance**, l'appropriation de l'espace public et la fierté d'habiter Aytré.

Une ville qui s'anime, c'est avant tout **une ville où l'on se rencontre, où l'on se reconnaît et où l'on vit ensemble.**

ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »

Faire grandir un enfant n'est jamais une action isolée.

C'est un chemin fait de continuité, de repères et de confiance, qui mobilise l'école, la Ville, les familles et l'ensemble des acteurs du territoire.

Le prochain mandat s'inscrira dans cette logique : **faire de l'éducation un socle commun**, partagé et structurant. Le mandat écoulé a permis de consolider les bases, de tenir le quotidien et de préparer les transformations à venir. Le temps est désormais venu **d'amplifier, de structurer et de projeter**.

Pilier du prochain mandat, nous ferons de l'éducation un socle commun et un levier d'avenir.

Aytré, ville éducatrice

À Aytré, l'éducation est pensée comme une responsabilité collective, qui dépasse le cadre scolaire pour irriguer tous les temps de l'enfant et faire le lien entre les politiques éducatives, culturelles, sportives et citoyennes.: périscolaire, culturel, sportif et citoyen.

Le prochain mandat s'inscrira pleinement dans cette vision de **ville éducatrice** :

- L'adhésion d'Aytré au [Réseau Français des Villes Éducatrices](#), affirmant une approche globale et transversale de l'éducation ;
- La structuration du **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)** comme cadre de dialogue entre enseignants, parents, associations et services municipaux ; un **véritable outil de pilotage**, doté d'objectifs partagés et d'un suivi régulier.
- L'impulsion d'une dynamique intercommunale avec la création d'un **réseau d'élus et de responsables éducatifs de la CDA**, favorisant mutualisation et projets communs.

Des écoles solides aujourd'hui, transformées pour demain

Adapter les écoles aux pédagogies de demain et aux enjeux climatiques constitue un objectif central du prochain mandat.

Cette ambition s'appuie sur un travail patient de consolidation engagé depuis 2020.

- Soutien financier constant aux **projets pédagogiques** des écoles ;
- équipement de tableaux numériques interactifs ;
- mise en place d'un **agent technique dédié**, garantissant réactivité et qualité d'entretien des bâtiments
- formation des **ATSEM** à l'accueil des enfants à besoins spécifiques et déploiement de **malles sensibles**.

Ces choix ont permis de sécuriser le quotidien des écoles et de créer les conditions d'une montée en ambition.

L'ère des grands projets

- Le projet d'extension et de rénovation de l'école de **La Courbe** marque l'entrée d'Aytré dans une nouvelle phase :

- près de **1 900 m² d'extension** ;
- un investissement estimé à **environ 6 M€ HT** ;
- une livraison envisagée à l'horizon **2028** ;
- une démarche novatrice fondée sur la **concertation** avec les équipes éducatives, les élus, les personnels et les habitants.

-Le groupe scolaire de **La Petite Couture** sera lui aussi **entièrement rénové**, ouvert sur la ville, la cour végétalisée, bénéficiera d'une nouvelle cantine, d'un gymnase réhabilité et d'une extension du dojo.

Au-delà de ces projets emblématiques, le prochain mandat engagera une réflexion globale sur l'ensemble des écoles aytrésiennes, intégrant :

- la **modularité des espaces** (classes décroissables, salles partagées) ;
- le développement d'**espaces extérieurs pédagogiques** (classes dehors, cours apaisées, jardins) ;

- la prise en compte du **confort thermique** et de la performance environnementale ;
- l'**accessibilité universelle**, pensée dès la conception.

L'objectif est clair : **penser l'école d'Aytré pour les trente prochaines années.**

Accompagner la parentalité : faire alliance

Reconnaître les parents comme partenaires éducatifs à part entière est un axe fort du projet.

Le prochain mandat visera à structurer une **politique municipale de soutien à la parentalité**, fondée sur :

- un **réseau local identifié** (écoles, professionnels, associations, services municipaux) ;
- un coordonnateur référent ;
- des actions modulables selon les besoins : ateliers, temps d'échange, accompagnements ponctuels.

Cette politique reposera sur la confiance, le volontariat et la confidentialité, avec une volonté claire : **prévenir plutôt que réparer.**

Réussite éducative et inclusion : accompagner chaque parcours

La réussite éducative suppose d'accepter que tous les enfants n'avancent ni au même rythme, ni de la même manière.

Le prochain mandat renforcera les réponses adaptées, en lien étroit avec l'Éducation nationale et les familles.

- mise en place d'un **dispositif local d'accompagnement des enfants dyslexiques**, qui concernent environ **3 à 5 % des élèves**, afin de faciliter le repérage et la coordination des acteurs ;
- généralisation des pratiques inclusives sur les temps périscolaires ;
- développement de démarches pédagogiques innovantes comme **l'école du dehors**, favorisant bien-être, autonomie et apprentissages autrement.

L'inclusion sera pensée non comme une contrainte, mais comme un **principe structurant du service public éducatif**.

Création du programme « révéler les talents »

Au-delà du temps scolaire, la Ville souhaite proposer des parcours éducatifs identifiables, structurants et émancipateurs.

- Mise en place d'un **parcours "engagement et talents" en CM1-CM2** :
 - en CM1, découverte de quatre domaines : citoyenneté, sciences et artisanat, sport, arts sur des cycles de huit semaines ; en lien avec le pôle Culture de la Ville
 - en CM2, approfondissement de deux domaines choisis par l'enfant.

Ces dispositifs visent à révéler les talents, renforcer la confiance en soi et ouvrir le champ des possibles.

La restauration scolaire, un levier éducatif et social

Garantir à chaque enfant l'accès à une alimentation équilibrée et de qualité restera un engagement fort du prochain mandat.

La mise en place de la **cantine à 1 € pour les plus petits QF, dès janvier 2023** a constitué un marqueur fort de justice sociale. Elle sera prolongée et enrichie par une approche pleinement éducative.

Le prochain mandat permettra :

- d'inscrire la restauration scolaire dans le **Projet Alimentaire de Territoire** La Rochelle-Aunis-Ré ;
- de déployer un **parcours éducatif alimentaire** (goût, santé, durabilité, lutte contre le gaspillage) ;
- de renforcer le rôle de la **cuisine** comme outil éducatif et territorial.

- De proposer **un repas végétarien** par semaine dans nos cantines

Quelle restauration collective pour demain ?

Le premier pas est fait, avec l'acquisition d'un **terrain de 15 000m²** dans la zone de Bel Aire : oui, nous prévoyons **une cuisine centrale** pour nos cantines, car l'enjeu de l'autonomie alimentaire du territoire est majeur.

Dans un département largement contaminé aux pesticides, la transition alimentaire doit passer par trois principes : **autonomie, local, bio**. L'objectif est simple, une maîtrise de la chaîne complète :

- créer des accords avec des **producteurs locaux** pour accélérer le locavorisme
- être en capacité d'**acquérir des terres agricoles** et de mettre en place des **maraichers** engagés en **production biologique**.
- **avancer collectivement** et **accélérer le Plan Alimentaire de Territoire** à l'échelle de l'agglomération : d'autres communes autour d'Aytré seraient prêtes à rejoindre cette cuisine centrale, afin de rationaliser les coûts de production.

Tout seul on va peut-être plus vite, mais **ensemble, on va plus loin !**

Le maraîchage urbain n'est pas une utopie : en France, certaines communes exemplaires parviennent à produire 100% de leur repas bio sur place ! Véritables laboratoires des solutions, elles sont d'ores et déjà prêtes à partager avec nous leurs expériences.

De la terre à l'assiette : connaître ce que l'on mange.

Nous emmènerons les écoliers sur ces exploitations afin de développer leur lien à la nature, à la culture en pleine terre, au goût et aux bonnes pratiques. Bien manger, c'est d'abord comprendre ce que l'on mange, la nature, les saisons, la biodiversité.

Jeunesse et citoyenneté : former des acteurs de la ville

Former les citoyens de demain implique de leur permettre de **vivre concrètement l'engagement**.

Dans la lignée de la mise en place du Passeport Civique, distribué à tous les élèves de la ville en 2025, le prochain mandat structurera :

- un **Conseil municipal des jeunes**, associé à des projets concrets et visibles ;
- le dispositif « **Acteur au service de ma ville** » pour les 16-18 ans, liant engagement citoyen et soutien à l'autonomie ;
- une **cérémonie d'accès à la citoyenneté**, marquant symboliquement le passage à l'âge adulte.

L'objectif est de donner aux jeunes **une place réelle dans la vie de la cité**, et non seulement consultative.

Investir dans l'éducation, c'est investir l'avenir.

ÉCOLOGIE ET PATRIMOINE

Préserver, adapter, transmettre

Redonner sens au patrimoine et à l'écologie

Depuis 2020, Aytré a engagé un travail de fond pour **réhabiliter son patrimoine bâti, renaturer ses espaces publics et adapter la ville aux défis climatiques**. Ce choix repose sur une conviction forte : **le patrimoine est vivant**, et l'écologie est indissociable de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

La réhabilitation du site **Jean Macé** en est l'illustration emblématique. Pensé aux normes actuelles, ce lieu est devenu un véritable **pôle de vie** mêlant culture, services et solidarité : studios de musique et de danse, espaces associatifs, bureaux du CCAS, parc paysager.

Dans le même esprit, la **médiathèque Elsa Triolet**, entièrement repensée, s'ouvre désormais sur un espace vert central planté d'essences locales peu consommatrices d'eau et équipée d'une **toiture photovoltaïque la rendant autosuffisante en énergie**.

Adapter la ville au changement climatique

Face à l'intensification des épisodes de chaleur, de sécheresse et de pluies intenses, la Ville a engagé des actions concrètes, visibles et mesurables.

La ville de demain sera verte, ou ne sera pas.

- **Environ 150 arbres plantés chaque année** depuis le début du mandat, mêlant arbres fruitiers, persistants et caducs, afin de créer des îlots de fraîcheur, renforcer la biodiversité et améliorer le confort urbain. Nouvel objectif 2026-2032 : **5000 arbres** plantés.
- **Labellisations nationales** : « [Ville refuge LPO](#) » et « Territoire engagé pour la nature » (OFB).
- **Dé-bitumisation progressive** du centre-ville et de certains parkings : création de noues, d'arbres de pluie et de zones perméables permettant :
 - l'infiltration directe des eaux pluviales,
 - la recharge des nappes phréatiques,

- la réduction des risques d'inondation.
- Déploiement d'une **gestion différenciée des espaces verts**, favorisant la biodiversité et limitant les consommations d'eau et d'intrants.
- Règle **3-30-300** : un cadre scientifique développé en 2021 par le chercheur Cecil Konijnendijk pour garantir un **accès équitable et bénéfique à la nature en ville**.
Elle repose sur trois critères simples et mesurables : **voir au moins 3 arbres depuis chez soi**, bénéficier de **30 % de couverture arborée dans chaque quartier**, et accéder à un **espace vert à moins de 300 m de son domicile**. Cette règle, appliquée dès 2020 à Aytré, répond à des **enjeux de santé mentale, de résilience climatique et de justice sociale**, en faisant de la nature un bien commun essentiel du quotidien urbain.
- inscrire la commune dans la trajectoire de **neutralité carbone territoriale** portée par l'agglomération à l'horizon 2040.

Ces actions traduisent une orientation claire : **adapter la ville plutôt que subir le climat**.

Préserver le patrimoine naturel et le littoral

Le patrimoine naturel d'Aytré – littoral, estran, marais et zones humides – constitue une richesse écologique et paysagère majeure à l'échelle de l'agglomération.

La Ville poursuit un travail de long terme pour :

- protéger et valoriser les **marais et zones humides**, véritables réservoirs de biodiversité,
- renforcer les continuités écologiques à travers une **trame verte et bleue** reliant quartiers, espaces naturels et littoral,
- anticiper les effets du changement climatique par une **stratégie de résilience littorale**, face aux risques de submersion et d'érosion.

L'éco-pâturage dans le marais, avec **une transhumance annuelle accompagnée d'ateliers pédagogiques**, illustre cette volonté de concilier écologie, pédagogie et usage du territoire

Une écologie du quotidien, partagée et participative

L'écologie aytrésienne se construit **avec les habitants, les écoles et les associations**, à travers des projets concrets et accessibles :

- inscription de la commune dans un [Atlas de la biodiversité](#), pour mieux connaître, protéger et valoriser les espèces locales ;
- développement de projets participatifs tels que **Forêt bleue** et **Prom'Haie**, associant quartiers et établissements scolaires ;
- Création d'un **poumon vert** : une micro-forêt vivrière dans le quartier des galiotes
- **Les Prairies d'Aytré** : création de petites prairies florifères dans certaines dents creuses de la ville / Réservoir de la faune auxiliaire et mellifère, embellissement de la ville (ex : les massifs printaniers du parc Jean Macé).
- lancement de **potagers urbains par quartier**, avec des récoltes destinées aux habitants ou à des actions solidaires (banques alimentaires, Restos du Cœur) ;
- création et extension de **jardins partagés et pédagogiques**, favorisant le lien social et la sensibilisation à l'environnement ;
- mise en place du programme « **Jardinons nos rues** », encourageant les habitants à végétaliser leur environnement immédiat.
- Favoriser la **biodiversité**, rendre compte de son **utilité**.

***Zoom sur** : la trame noire nocturne favorise les captations de moustiques par les chauves-souris ; installation de nichoirs à mésange pour lutter contre les invasions de chenilles processionnaires : Le saviez-vous ? Un couple de mésange mange jusqu'à 500 chenilles par jour !*

Parallèlement, la Ville renforce ses actions de sensibilisation et de régulation des **espèces invasives** (rats, moustiques, frelons), en lien avec les écoles, la LPO et les partenaires spécialisés

Patrimoine bâti et transition écologique

La politique de rénovation du patrimoine communal s'inscrit dans une logique de **sobriété énergétique et d'exemplarité** :

- restauration totale de l'**église Saint-Étienne** (enduits, horloge, sols), repère patrimonial majeur du centre-bourg ;
- poursuite de la rénovation énergétique des bâtiments municipaux ;
- développement de la **production d'énergie renouvelable** sur le patrimoine public. Des sites privilégiés sont à l'étude pour le prochain mandat.
- Chaque euro gagné dans la production d'électricité est réinjecté en investissement photovoltaïque
- volonté de faire de chaque rénovation une opération **bas carbone**, en privilégiant des matériaux durables et des solutions performantes : L'école de La Courbe suit parfaitement ce modèle, allant bien au-delà des normes environnementales et vigueur !

Autant que possible, ces chantiers s'appuient sur les **entreprises et artisans locaux**, favorisant l'économie de proximité et l'insertion professionnelle.

Gestion des déchets et propreté durable

La Ville applique les principes de [la loi AGECE](#) à l'échelle communale :

- nouveaux dispositifs de tri sélectif en ville et au Centre Technique Municipal ; Sur le dernier mandat, le volume de déchets a été divisé par deux.
- réorganisation des corbeilles publiques, avec une **réduction de leur nombre** et une recentralisation vers des points stratégiques, pour plus d'efficacité ;
- installation de **bacs à marée TEO** sur le littoral pour lutter contre la pollution marine, en lien avec les associations locales
- Aller toujours plus loin dans le réemploi : ex : les anciennes cabanes de plages ont été réhabilitées et recyclées en abris à vélo dans les écoles de la ville.

La biodiversité à Aytré : Un patrimoine vivant à protéger et à transmettre

À Aytré, la biodiversité est partout :
dans les **marais**, sur le **littoral**, dans les **zones humides**, mais aussi **au cœur de la ville**.

Concrètement, nous agissons pour :

- **préserver les milieux naturels** (marais, estran, [littoral](#)) et leurs espèces,
- **relier les espaces de nature** grâce à une **trame verte et bleue** continue,
- **ramener le vivant en ville**
- **favoriser la faune et la flore ordinaires** par une gestion différenciée des espaces verts et l'éco-pâturage,
- **mieux connaître et mieux protéger** grâce à l'Atlas de la biodiversité,
- **impliquer les habitants et les enfants** à travers jardins partagés, potagers urbains, projets participatifs et actions pédagogiques avec les associations.

👉 Protéger la biodiversité, c'est **préserver les équilibres naturels, rafraîchir la ville, mieux gérer l'eau et transmettre un territoire vivant** aux générations futures.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménager le territoire pour accompagner le changement de dimension d'Aytré

Aytré change d'échelle.

D'ici 2030, la ville passera d'environ **10 000 à plus de 13 000 habitants**, avec de nombreux projets de logements déjà identifiés.

Notre responsabilité est claire : **maîtriser ce développement** pour qu'il reste **équilibré, cohérent et au service du bien-être**, sans subir les décisions prises à d'autres échelons. Une grande partie des règles d'urbanisme est en effet décidée par le PLUI de l'Agglomération, (signé en 2019), non par la ville d'Aytré.

Maîtriser le développement immobilier

- Encadrer strictement les projets de construction à venir sur les dix prochaines années
- Refuser une densification subie ou déséquilibrée : sur le mandat précédent, nous avons réussi **à faire baisser d'un étage** les constructions sur les axes structurants. Nous continuerons !
- Veiller à **la diversité** des formes d'habitat (familles, seniors, jeunes actifs, étudiants)
- Inscrire chaque projet dans **une vision globale** de la ville, et non par juxtaposition d'opérations

L'objectif n'est pas de construire plus, mais de **construire juste**.

Replacer la commune au cœur des décisions

- Associer systématiquement les **élus communaux** aux **grands projets structurants** portés à l'échelle intercommunale (quartiers, équipements, dépôts, infrastructures)
- Défendre les intérêts d'Aytré dans les projets impactant directement son territoire
- Réaffirmer la **légitimité politique d'Aytré** dans la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Aménager pour les usages du quotidien

- Sécuriser et organiser les **déplacements** dans une ville en croissance, **accélérer le renouvellement des voiries**
- Adapter les infrastructures aux flux de circulation, au bruit et aux nuisances
- Eviter les ruptures urbaines en reliant les quartiers existants et futurs
- Faire de l'espace public un levier de **bien-vivre ensemble**

Construire avec les habitants

- Imposer aux promoteurs l'**association des riverains** en amont des projets
- Garantir une **information claire et accessible** sur les opérations à venir
- Favoriser **la concertation** comme outil de qualité urbaine et d'acceptabilité

Zoom sur... La halle de marché, faire battre le cœur d'Aytré

Le projet de **halle de marché** est au cœur du renouvellement urbain de la cité, de la recherche de centralité et de lien social qu'Aytré mérite.

Ce n'est pas un projet isolé, mais la pièce maîtresse d'**un ensemble cohérent** ; pas un équipement de plus mais un **lieu de rencontres** et de convivialité.

Un lieu pour faire ses courses, bien sûr, mais aussi pour se croiser, discuter, manger ou partager un café, faire vivre le commerce local et le **lien social**.

Un lieu simple, **chaleureux**, ouvert.

Le mandat précédent a permis d'étudier sa faisabilité, d'abord par une vaste étude de la CCI que vous pouvez retrouver dans son intégralité [en suivant ce lien](#), puis à travers [les premières esquisses](#) par un cabinet d'architecture mandaté. Ces esquisses ont d'ailleurs été présentées en réunion publique le 2 février dernier.

Nous sommes plus que jamais convaincus de l'utilité de cet espace.

Des halles gourmandes et locales pour se retrouver et, ensemble, **faire battre le cœur d'Aytré !**

Zoom sur... Le projet d'Hôpital de territoire

Une ville qui grandit doit pouvoir garantir à ses habitants **l'accès à des soins de proximité de qualité**. Le projet de **nouvel hôpital de territoire La Rochelle-Ré-Aunis** est aujourd'hui l'un des **défis d'aménagement les plus structurants pour Aytré et toute l'agglomération** — tant sur le plan sanitaire que territorial, économique et social. Voir le lien : [Aytré+1](#)

Pourquoi un nouvel hôpital ?

L'hôpital actuel situé à La Rochelle est **contraint par son site historique** et ne permet plus d'absorber la croissance démographique ni de construire (ou proposer) une offre de soin adaptée aux besoins futurs des citoyens de l'agglomération et du département. Le projet vise à consolider une **offre hospitalière moderne, complète et évolutive**, capable d'accueillir des spécialités nouvelles, des services complémentaires et de répondre à l'évolution des besoins de santé, notamment avec le vieillissement de la population. [Les Rétais.fr - info Île de Ré](#)

Un débat humain et territorial, pas seulement technique

Le choix du site d'implantation est aujourd'hui **au cœur d'un débat fort** :

Le site de DBMA (Cottes Mailles, Aytré) est celui retenu par le Conseil de surveillance des Hôpitaux La Rochelle-Ré-Aunis, notamment pour des raisons de disponibilité foncière immédiate et de proximité des réseaux.

! Mais ce choix **ne fait pas consensus** :

- il a été validé **sans majorité claire** au Conseil de surveillance ; [Aytré](#)
- il suscite de fortes réserves de la part des élus d'Aytré, d'une grande partie des maires voisins et d'associations locales ; [CAPRES-AUNIS](#). **15 Maires** de la CDA sur 28 se sont prononcés contre le site choisi !
- il se situe dans une zone **pavillonnaire**, avec des risques avérés de congestion, de nuisance et de pression sur le cadre de vie des riverains. [Aytré](#)
- il se situe à proximité immédiate de l'école La Courbe ainsi que du site industriel Alstom (24 hectares)

La position d'Aytré : une vision à long terme

La Ville d'Aytré défend depuis le **début du processus la localisation sur le site de Varaize** (zone de Belle-Aire), pour des raisons claires : [Aytré+1](#)

- **Capacité d'extension** supérieure (30–35 ha contre 12 ha à DBMA) ;
- Possibilité d'**associer des services, des spécialités et des infrastructures futures** dans un même périmètre ;
- Meilleur potentiel d'**accessibilité multimodale**, avec la création d'une halte TER raccordée au réseau ferroviaire, facilitant l'accès pour patients, visiteurs et personnels ;
- Réduction des impacts directs sur les zones résidentielles structurées.

Cette vision territoriale ne vise pas seulement un hôpital pour aujourd'hui, mais un **équipement structurant pour les décennies à venir**, capable d'accompagner l'évolution démographique et sanitaire du territoire sans contraintes spatiales majeures. [Aytré+1](#)

Un combat politique, juridique et démocratique

Face au choix qui a été retenu, la Ville d'Aytré a pris des **initiatives fortes** pour défendre son positionnement :

- ♦ **Adoption à l'unanimité d'une motion en faveur du site de Varaize** par le Conseil municipal, soutenue par de nombreux maires voisins. [Aytré](#)
- ♦ **Recours auprès de la Ministre de la Santé et des Solidarités**, du Premier Ministre de l'époque, pour que le dossier soit revu à la lumière des enjeux territoriaux et des avis partagés. [Aytré](#)
- ♦ **Mobilisation juridique** confirmée par de récents articles de presse indiquant que le choix du site de DBMA est aujourd'hui contesté en justice, preuve que la discussion n'est pas close. [CAPRES-AUNIS](#)

Un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire

Pour Aytré, le débat autour de l'hôpital ne se limite pas à une opposition entre deux lieux : il pose une question centrale :

Quelle vision de territoire voulons-nous pour les 30 prochaines années ?

Un aménagement **réactif et court terme**, ou une stratégie qui anticipe les besoins, renforce l'attractivité de l'agglomération et intègre pleinement le rôle fédérateur d'un grand équipement de santé ?

Ce débat illustre à quel point les **choix d'aménagement sont profondément politiques, humains et territoriaux**, et doivent être conduits dans la transparence, la concertation et le souci de l'intérêt général.

MOBILITES

Notre ville a besoin d'une mobilité plus fluide, plus verte et plus juste. L'enjeu ? Permettre à chaque Aytrésien de se déplacer facilement, sans dépendre systématiquement de la voiture.

Concrètement, cela signifie :

- Des trajets du quotidien simplifiés : écoles, commerces, équipements publics accessibles en moins de 15 minutes à pied, à vélo ou en transports.
- Des alternatives renforcées là où la distance reste un frein : navettes de proximité, services itinérants (aller vers), solutions de covoiturage adaptées.
- Une ville apaisée, où la sécurité et le bien-être priment, pour tous les modes de déplacement.

Parce que se déplacer librement, c'est vivre pleinement sa ville. Et c'est le cap que nous fixons pour les années à venir.

Nous souhaitons mettre en place un outil visant à développer et structurer les modes des déplacements doux **sans exclure les automobilistes** en mettant en place des stationnements, bornes de recharges ...

Aytré Ville Durable et Accessible

Diminuer notre impact carbone pour une ville durable

La lutte contre le réchauffement climatique passe par la démotorisation de nos courtes distances. Notre stratégie vise à transformer les habitudes des citoyens dépendants de la voiture pour atteindre l'objectif de réduction de CO2 tout en maximisant les avantages sociaux (moins de pollution, plus d'activité physique). La mixité fonctionnelle (travail, courses, santé) à proximité est le levier concret de cette transition.

- Pour favoriser l'intermodalité (Bus + Mobilité douce), étude et mise en place d'un Parking Relais à Aytré Sud (avec parking vélos) avec le concours de la CDA

- Pour pouvoir covoiturer sur des petits trajets plus facilement, création d'une Plateforme d'échange de déplacements (covoiturage, partage) sur Aytré
- Mise en œuvre du concept de la Ville du Quart d'Heure : Permettre à chaque Aytrésien d'accéder aux services essentiels (écoles, services publics, commerces) en moins de 15 minutes à pied ou à vélo, réduisant ainsi la dépendance aux énergies fossiles.

Se Déplacer dans la Ville en Mobilité Douce

Les mobilités douces sont le pilier de l'amélioration du cadre de vie et de l'inclusion. Pour être efficaces, les aménagements doivent être universellement accessibles et sécurisés.

- Sécurité et Accessibilité Universelle (Mobilité Inclusive) :
 - Aménagement de trottoirs et pistes cyclables en pente douce, adaptés à tous les usagers (piétons, vélos, poussettes, fauteuils roulants).
 - Installation de bancs et WC publics
 - Rénover nos trottoirs pour les rendre plus accessibles
- Plan de Déplacements Facilités :
 - Établir des cheminements piétons et vélos directs entre les points d'intérêt principaux (écoles, services, commerces)
 - Installation de panneaux de plan de ville avec indication de la situation.
- Développement de la Culture Vélo :
 - Amélioration des pistes cyclables et développement de nouveaux itinéraires, en collaboration avec le Comité départemental du cyclotourisme ou d'autres associations

- Renforcement des actions de formation à la sécurité et à la pratique du vélo (cyclo-bus, Savoir Rouler à Vélo) avec les écoles et collèges; mais aussi l'ensemble de la population qui souhaite se former

Rapprocher les Quartiers

La ville d'Aytré est composée de plusieurs quartiers distincts : Centre Ville, Grand Large, La Courbe, Bongraine, Fief des Galères, Bel Aire. Notre programme vise à résoudre les problèmes urbains de congestion, d'inégalités sociales et d'isolement en tissant des liens concrets entre ces zones. Le rapprochement n'est pas seulement physique, il est aussi social et démocratique.

COMMERCE & ENTREPRISES

Le premier mandat a permis de remettre Aytré au cœur du tissu urbain de la communauté d'agglomération et de rappeler qu'elle en est la deuxième ville. Cette position de choix va d'autant plus être renforcée par le dynamisme démographique à venir.

Aytré doit donc profiter de ce contexte favorable pour accélérer sa politique d'attractivité vis-à-vis des entreprises en travaillant des axes clairs, qu'ils soient à court terme avec des initiatives pragmatiques ou à plus long terme, avec, notamment le projet phare des Halles du marché.

Être au cœur de la relation avec les entreprises

- Équipe dédiée à la relation avec les entreprises locales pour créer un lien étroit avec les entreprises installées et les candidats potentiels
- Meilleure diffusion des informations (annuaire des entreprises, démarches simplifiées, projets économiques structurants...)
- Présence au sein du club entreprises d'Aytré et de l'association des commerçants pour être au plus près des besoins
- Intégration des commerçants à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants

Être à l'initiative pour favoriser le développement économique

- Recensement des locaux disponibles grâce à un outil simple en ligne
- Politique sur les locaux à loyers abordables : augmentation de la taxe sur locaux vacants et utilisation affirmée du droit de préemption

Être créatif mais pragmatique pour lancer des projets concrets

- Etude de la création d'un espace de coworking pour mieux créer le lien entre les entrepreneurs indépendants

- Projet de fête du printemps comme une opportunité de créer du lien entre la population et les commerçants avec un lieu différent selon les années pour faire découvrir les quartiers

Être ambitieux pour faire naître les halles

Le projet de **halle de marché** est au cœur du renouvellement urbain de la cité, de la recherche de centralité et de lien social qu'Aytré mérite.

Ce n'est pas un projet isolé, mais la pièce maîtresse d'**un ensemble cohérent** ; pas un équipement de plus mais un **lieu de rencontres** et de convivialité.

Un lieu pour faire ses courses, bien sûr, mais aussi pour se croiser, discuter, manger ou partager un café, faire vivre le commerce local et le **lien social**.

Un lieu simple, **chaleureux**, ouvert.

Le mandat précédent a permis d'étudier sa faisabilité, d'abord par une vaste étude de la CCI que vous pouvez retrouver dans son intégralité [en suivant ce lien](#), puis à travers [les premières esquisses](#) par un cabinet d'architecture mandaté. Ces esquisses ont d'ailleurs été présentées en réunion publique le 2 février dernier.

Nous sommes plus que jamais convaincus de l'utilité de cet espace.

Des halles gourmandes et locales pour se retrouver et, ensemble, **faire battre le cœur d'Aytré !**